PRIMATURE

CENTRE D'ANALYSE ET DE FORMULATION
DE POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT
CAFPD

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

« ERADICATION DE LA PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLE DANS LES COMMUNAUTES MINIERES ARTISANALES DU MALI »

RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION

PALAIS DES CONGRES
BAMAKO, 31 OCTOBRE 2002

Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement (C.A.F.P.D.), BP. 16 – Koulouba
Tél. : 222.75.15 / 222.72.72, Fax : 222.73.99, E-mail : cafpd@cefib.com , BAMAKO (République du Mali)

INTODUCTION

Le jeudi 31 octobre 2002 s'est tenu au Palais des Congrès l'atelier de validation de l'étude sur « l'éradication de la pauvreté et le développement des moyens d'existence durable dans les communautés minières artisanales du Mali »**,** organisé par le Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement (CAFPD) qui a réalisé l'étude pour le compte du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

En effet, il s'agit d'un vaste projet conjoint du PNUD, DAERS et BIT ayant pour objectif l'identification de nouvelles politiques de réduction de la pauvreté dans les zones d'orpaillage artisanal. Plus spécifiquement le projet vise à dégager les moyens d'existence durable appropriés, alternatifs et/ou complémentaires aux activités d'orpaillage, à soutenir les voies et moyens d'une meilleure valorisation des activités d'orpaillage e.g. réorganisation des acteurs, renforcement des capacités, éducation, santé, etc.

Ce projet PNUD concerne plusieurs pays africains dont le Ghana, la Guinée, et le Mali en Afrique occidentale.

L'objectif proposé pour cet atelier vise l'appropriation et l'approfondissement des résultats de l'étude.

Les points saillants et les recommandations de l'étude sont soumis à l'atelier qui est chargé de les examiner, de les amender et de les compléter. Pour se faire, les participants doivent s'approprier l'étude, engager des discussions sur les résultats et proposer au gouvernement et aux partenaires, les pistes et stratégies qui permettent d'éradiquer la pauvreté dans les communautés minières artisanales du Mali.

Les points saillants devant faire l'objet de discussions approfondies sont :

- L'ampleur et les dimensions de la pauvreté dans les zones minières ;
- L'impact de l'orpaillage artisanal sur le développement des cercles ;
- Le capital de moyens d'existence durale des communautés minières ;
- Les vulnérabilités des communautés minières ;
- Les aspirations et les objectifs de développement de moyens d'existence durable dans les communautés minières ;
- Les stratégies et actions de développement au niveau micro, meso, et macro.

I - CEREMONIE D'OUVERTURE :

L'atelier, placé sous la co-présidence de Monsieur le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau et de Madame la Représentante Résidente du PNUD a été ouvert par monsieur Mamadou SIMPARA conseiller technique, représentant ledit ministre, en présence des représentants des services et organismes publics, privés et associatifs dont la liste est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions :

- La première prononcée par Madame Aïda M'BO épouse DEMBELE, représentant Madame la Représentante Résidente du PNUD ;

- La seconde par monsieur Dr Lamine KEITA, Directeur du Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement (CAFPD) ;

- Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par monsieur Mamadou SIMPARA, Conseiller technique du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau.

Dans son allocution, madame Aïda M'BO DEMBELE a tout d'abord remercié le Gouvernement malien, à travers le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau d'avoir bien voulu s'engager dans cet exercice, elle a ensuite salué le travail accompli par le Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement pour la réalisation de l'étude.

Elle a surtout insisté sur le fait que cet atelier est une étape importante du processus de réflexion sur la lutte contre la pauvreté dans les communautés minières artisanales par les moyens d'existence durable. Il est espéré que l'exercice fournisse les éléments de formulation d'une politique plus incisive et plus globale d'éradication de la pauvreté dans les zones concernées.

Elle a rappelé que cette étude qui a été initiée par le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, fait partie d'un vaste projet ; à ce titre elle sera présentée dans trois semaines à Yaoundé en même temps que celles de l'Ethiopie, du Ghana et de la Guinée.

Le Directeur du CAFPD, dans son intervention, a tenu à remercier le PNUD, commanditaire de l'étude, qui a bien voulu choisir le Centre pour la conduite des travaux de l'étude et de l'atelier. Il a également remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette étude notamment le Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT), les orpailleurs, les autorités des communes et des cercles, les ONG et associations, les services publics.

Il a porté à la connaissance de l'auditoire que, le Centre a, au cours de ces quatre dernières années d'activités, développé un cadre de partenariat sur l'ensemble du pays afin d'aider à l'identification et à la participation du plus grand nombre de compétences techniques à l'œuvre de développement économique et social du pays.

Le Directeur du Centre a insisté sur la méthodologie de l'étude qui est fondée sur les principes du développement humain durable (DHD) et l'approche des moyens d'existence durable, parce que la caractéristique principale de cette approche est d'être consensuelle et de placer l'homme au cœur du développement en respectant ses opinions et en le faisant participer à toutes les étapes du processus du développement.

Il a montré l'intérêt de cette étude tant au niveau de tous les acteurs de développement qu'au niveau national et régional.

Le représentant du ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, le Conseiller technique Mamadou SIMPARA, dans son discours d'ouverture s'est félicité de la tenue de cet atelier.

Il a mis l'accent sur l'importance du secteur minier dans l'économie nationale, l'or constitue la deuxième source des recettes d'exportation, après le coton. Mais force est de constater que la pauvreté touche particulièrement les zones d'orpaillage artisanal comme Kangaba, Kéniéba et Yanfolila. A cet effet les chiffres de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) sont éloquents ; en 2000 l'orpaillage occupait environ 200000 personnes pour une production annuelle estimée à trois (3) tonnes soit 15 grammes d'or par personne par an. Ce qui correspond à un revenu monétaire de 75000 F CFA, un revenu largement au-dessous du seuil de la pauvreté.

Il a également rappelé la stratégie retenue par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour le développement des secteurs productifs, accorde une grande importance au développement du secteur minier. Ce document stipule :

« Les actions prioritaires dans ce secteur au cours des trois prochaines années permettront : i) d'encadrer et organiser l'artisanat minier en l'intégrant dans le secteur productif formel ; ii) de renforcer la capacité des différents acteurs, notamment des groupements féminins opérant dans ce secteur, stimuler l'émergence d'activités productives durables et consolider les acquis. »

Il a vivement remercié le PNUD pour ses multiples assistances en faveur du département des mines et le Directeur du Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement pour la réalisation de cette étude.

Il a invité les participants à s'approprier cette étude et à contribuer efficacement à la formulation des recommandations pertinentes et opérationnelles.

Après la cérémonie d'ouverture et le retrait des officiels, Madame COULOUBALY Oumou COULOUBALY, ingénieur géologue de la Direction Nationale de Géologie et des Mines (DNGM)et du PAMPE (Projet d'appui à l'Artisanat Minier et la Protection de l'Environnement) a été désignée pour diriger les travaux de l'atelier.

Les participants se sont présentés un à un. Ils ont exprimé clairement leurs attentes par rapport à cet atelier.

II - PRESENTATION DE L'ETUDE

Un des experts du Centre d'Analyse et de formulation de Politiques de Développement, membre de l'équipe de pilotage a présenté l'étude en cinq points :

- ✪ Les objectifs de l'étude ;
- ✪ Méthodologie et contexte de l'étude, particularité de la démarche ;
- ✪ Résultats de l'étude ;
- ✪ Les recommandations.

✪ Les objectifs de l'étude,

Dans son introduction, l'exposant a rappelé l'objectif de l'étude :

- **Objectif principal de l'étude :**

L'objectif principal de l'étude est de mieux appréhender les dimensions de la pauvreté des zones d'orpaillage artisanal du Mali et de formuler des politiques, stratégies et des meilleures pratiques en vue de l'éradication de la pauvreté par les gouvernements, les ONG, la société civile aux niveaux micro, méso et macro.

- **Les objectifs spécifiques des études par pays sont :**

  - développer une compréhension de la pauvreté dans les communautés artisanales minières du Mali ;

  - produire un paquet d'options politiques et des meilleures pratiques en vue de l'éradication de la pauvreté par les gouvernements, les ONG, la société civile aux niveaux micro, macro et méso à travers :

- une promotion des opportunités et le développement des conditions d'existence durable et d'autres alternatives initiées dans l'artisanat minier ; et
- la promotion du secteur artisanal minier en une activité économiquement viable.

✪ **Méthodologie et contexte de l'étude, particularité de la démarche :**

Pour permettre aux participants de s'approprier facilement l'étude, le présentateur a beaucoup insisté sur les éléments clés et la particularité de la démarche méthodologique notamment :

- Le choix des deux cercles et des cinq sites d'orpaillage artisanal ;
- L'approche des moyens d'existence durable ;
- Préparation des deux types d'enquête : entretiens avec les focus group et questionnaire individuel pour tous les acteurs qui se trouvent sur les sites ;
- Réalisation des enquêtes sur le terrain et ;
- L'analyse et l'exploitation des données qui ont conduit aux résultats ci-après :

✪ **Résultats de l'étude :**

En présentant brièvement le contexte socio-économique du Mali l'accent a été mis sur l'état de la pauvreté.

Les études de cas

Dans les deux zones d'orpaillage ici retenues, cinq sites ont été enquêtés. Sur ces cinq sites, 38 groupes sociaux ont été enquêtés, soit au total 216 individus dont un tiers de femmes.

Les études de cas ont traité successivement de la configuration générale des sites et présenté pour chacun d'eux le contexte de vulnérabilité, les atouts en capital rural et les institutions communales. Les principales sources de données utilisées à cet effet sont le questionnaire orpaillage, les guides d'entretiens de groupes et l'analyse documentaire. Les enquêtes sur les sites se sont déroulées du 24 au 31 août 2002.

Impacts de l'orpaillage et stratégies sectorielles

Après avoir recensé les divers impacts négatifs de l'orpaillage sur son environnement et sur les populations, l'exposant a présenté un certain nombre de politiques et stratégies sectorielles qui sont mises en œuvre ou simplement élaborées en vue de la promotion de l'activité par la réduction de ses effets négatifs et le renforcement de ses incidences positives.

Ces stratégies concernent : la promotion de l'orpaillage, la conservation et la régénération des ressources naturelles, le développement des infrastructures physiques, le renforcement des réseaux de solidarité et le renforcement des capacités.

Actions de développement et les liens mico-macro :

Il a été précisé que les actions de développement évoquées dans l'étude concernent l'ensemble des activités menées par et pour les groupes sociaux étudiés.

Ces actions sont reparties entre cinq niveaux hiérarchiques, il s'agit :

- du programme de développement de la commune,
- des activités assistées par le cercle,
- de la supervision et l'appui de la région,
- des éléments de stratégies nationale,
- du rôle des différentes organisations

✪ **Les conclusions et recommandations de l'étude.**

Première conclusion:

- Faiblesse du capital humain: 55% des groupes n'ont aucun membre ayant achevé le cycle primaire de l'enseignement fondamental.

Recommandation 1:

- Amélioration des aptitudes et capacités par des programmes de formation professionnelle de préférence dans des domaines d'activité autres que l'orpaillage, e.g. la prédisposition des personnes enquêtées à pratiquer autres activités est prononcée à Balan-Bakama (100%) et à Wassoulou-Ballé (50%).

Deuxième conclusion:

- Faiblesse des superficies cultivées et surtout de la production agricole, en dépit d'une bonne dotation en capital naturel.

Recommandation 2:

- Réhabilitation à des fins agricoles des anciens sites abandonnés ;
- Intensification des travaux d'aménagement des plaines ;
- Sensibilisation à la diversification des activités productives.

Troisième conclusion:

- Faible dotation des groupes en équipements de production, surtout de production agricole.

Recommandation 3:

- Faciliter l'accès au crédit-équipement, y compris auprès des institutions de microfinance.

Quatrième conclusion:

- Relative pauvreté monétaire dans les zones d'orpaillage, pauvreté mesurée par la faiblesse du capital financier lui-même égal à la somme des actifs monétaires et de la valeur du bétail.

Recommandation 4:

- Incitation à l'élevage ;
- Extension du système financier décentralisé, surtout pour aider à financer d'autres activités rurales que le seul commerce et d'autres spéculations que le seul coton.

Conditions de réussite:

- Renforcement de l'épargne locale e.g. intensification de l'élevage ;
- Meilleure organisation des orpailleurs y compris en coopératives agricoles ;
- Renforcement de la participation des orpailleurs à des projets de développement intégré.

III - LES DEBATS ET LES DISCUSSIONS :

La présidente de l'atelier a tout d'abord proposé une procédure pour les discussions qui a été approuvée par les participants. Ainsi une vingtaine de participants a pu intervenir dans les débats pour demander des éclaircissements, faire une contribution ou pour critiquer et proposer des amendements.

Les principaux aspects et éléments qui ont fait l'objet d'observations sont :

- le choix des deux sites. L'absence de Kéniéba a été beaucoup regrettée ;
- la participation des populations au processus de développement ;
- l'impact de l'orpaillage sur la population et l'environnement ;
- le circuit d'approvisionnement des sites d'orpaillage en produits de première nécessité ;
- le circuit de commercialisation de l'or ;
- l'accès aux services sociaux de base : santé, éducation, eau potable, etc. ;
- les différents types d'orpaillage ;
- la transcription des recommandations en plan d'action ;
- la suite à réserver à l'étude au niveau national.

Il y a eu des échanges, des éclaircissements et des explications sur ces points, les corrections et les amendements viendront améliorer l'étude.

IV - LES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Au terme des travaux, l'atelier a pris les résolutions ci-après :

- l'atelier remercie le PNUD pour son initiative de mener cette étude ;

- l'atelier félicite le Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de développement et les membres de l'équipe de pilotage pour la qualité de l'étude ;

- l'atelier propose pour l'amélioration de l'étude de prendre en compte autant que possible les corrections et amendements suivants :

  - développer les points sur les types d'orpaillage et la répartition du temps de travail des différents groupes d'orpaillage, le circuit de commercialisation de l'or et sur la femme ;

  - préciser les sources des tableaux et revoir quelques statistiques macroéconomiques ;

  - remplacer la forme de la conclusion de l'étude par celle qui a été présentée en atelier.

En conclusion, l'atelier :

- Approuve les recommandations de l'étude,
- Propose le plan d'actions ci-après :

PROJET DE PLAN D'ACTIONS (proposé par l'atelier national)

DOMAINES / NIVEAUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS ET MESURES PRIORITAIRES	RESPONSABLES
Ressources humaines	Renforcement des capacités humaines Maintien de l'équilibre social	Monter des programmes de formation professionnelle dans l'activité d'orpaillage et dans d'autres domaines connexes Faciliter l'accès aux services sociaux de base Organiser la solidarité	
Ressources naturelles	Accroissement des superficies cultivées	Intensifier les travaux d'aménagement des plaines Réhabiliter à des fins agricoles les anciens sites abandonnés Sensibiliser à la diversification des activités productives	
Equipements de production	Amélioration de l'intensité capitalistique	Faciliter l'accès au crédit-équipement Utiliser des technologies adaptées	
Finances	Augmentation du revenu monétaire	Aider à l'intensification de l'élevage et d'autres activités génératrices de revenu Promouvoir la microfinance	

PRIMATURE

CENTRE D'ANALYSE ET DE FORMULATION DE POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT
CAFPD

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

ATELIER DE VALIDATION

ETUDE SUR **« ERADICATION DE LA PAUVRETE, ET DEVELOPPEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLE DANS LES COMMUNAUTES MINIERES ARTISANALES »**
RAF/99/023 - PNUD.

LISTE DE PRESENCE

	Nom & Prénoms	Titre/Structures/organismes	Adresse
1.	Abdoulaye Djiro	DNAMR	Tél : 2 22 28 77
2.	Aïda M'BO DEMBELE	Analyste Programme PNUD	Tél : 2 22 01 81 / 36 94
3.	Alassane A MAIGA	DRPS Koulikoro	Tél : 2 26 20 67
4.	Amadou DIARRA	GREAT	Tél : 2 22 38 52
5.	Baba TOGOLA	Pt Assemblée Rég Koulikoro	Tél : 2 26 25 81
6.	Bréhima OUATTARA	Pt Assemblée Rég Sikasso	Tél : 2 62 14 31
7.	Cheick Aliou SOUMARE	Assistant de Recherche CAFPD	Tél 222 72 72
8.	Daba DIAWARA	Expert CAFPD	Tél : 2 22 72 72
9.	Gaoussou DANTE	ACODEP	Tél : 2 23 45 07
10	Harouna KONE	DRPS Sikasso	Tél : 2 62 03 01
11	Idrissa CAMARA	CPS Santé	Tél :
12	Lamine KEITA	Directeur CAFPD	Tél : 2 22 72 72
13	Lansiné TOURE	Expert projet PAMPE/DNGM	Tél : 2 23 17 58
14	Magalé TRAORE	CPS	Tél :
15	Mamadou Bane	CPS Education	Tél : 2 24 24 68
16	Massa COULIBALY	GREAT	Tél : 6 74 22 20
17	Mme COULIBALY Oumou	DNGM/PAMPE	Tél : 2 23 17 58
18	Mme TRAORE Maïmouna	Cellule CSLP	Tél : 2 23 86 37
19	Nourou LY	Cellule CSLP	Tél : 2 23 86 37
20	Ousmane CISSE	Direction Nationale Plan	Tél : 2 22 57 53
21	Saïdou LY	ENI Bamako	Tél : 2 22 27 36
22	Salif DIALLO	Expert CAFPD	Tél 222 72 72
23	Secouba CAMARA	DNCT	Tél : 2 28 15 22
24	Seydou Georges Damango	New Gold Mali	Tél : 2 21 52 04 / 674 10 02
25	Siriki COULIBALY	Expert Pauvreté AFRISTAT	Tél : 2 21 55 00
26	Tiédien TRAORE	DNCN	Tél : 2 23 36 95 / 97